

# Concertation des artistes-auteur·ices de Nouvelle-Aquitaine

## Synthèse

Myrha Morvan-Dutreuil à l'écriture et à la photographie

## Département de la Vienne

Rencontre organisée par Vincent Martine & Anne Moirier  
Châtelleraut, le 24 avril 2026

Avec le soutien du Centre d'art et de l'école d'art de Châtelleraut

## **Introduction**

|                        |   |
|------------------------|---|
| Présentation           | 7 |
| Objectif de la journée | 7 |

## **Le contrat de filière**

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Définition d'un contrat de filière                   | 9  |
| Enjeux pour les artistes                             | 9  |
| Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026 | 10 |
| Les objectifs du contrat en trois axes               | 13 |

## **Propositions des artistes à la lecture des axes**

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Opportunités de travail | 19 |
| Accès à l'information   | 20 |
| Soutien matériel        | 21 |
| Politique               | 22 |

## **Échanges et propositions sur les formes de représentation**

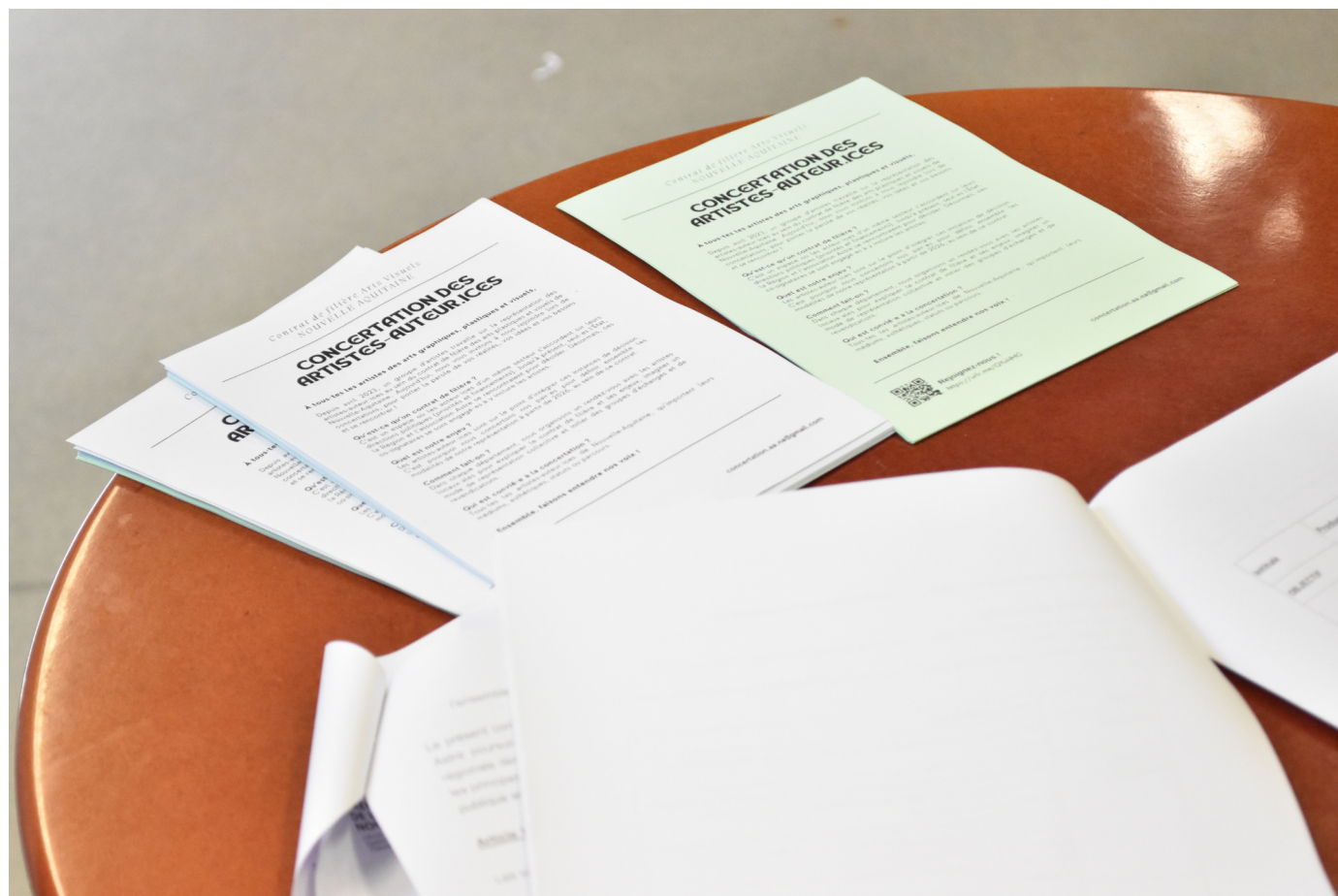
|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Expériences collectives passées | 25 |
| Gouvernances désirables         | 26 |

## **Annexes**

|                                          |    |
|------------------------------------------|----|
| Flyer et programme                       | 30 |
| Synthèse du contrat de filière           | 32 |
| Documents relatifs au contrat de filière | 33 |
| Post-its                                 | 34 |
| Feuilles de route des groupes de travail | 37 |
| Notes brutes des groupes                 | 38 |



**15 inscrit·es**  
**13 participant·es**  
**12 artistes**  
**1 structure**



## Introduction

### Présentation

Nous travaillons, depuis 2023, sous la forme d'un groupe informel d'une quinzaine d'artistes à l'élaboration de cette concertation. Celle-ci a pour objectif de construire une représentation des artistes au sein du prochain contrat de filière. Elle se déploie dans les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les années 2025 et 2026.

### Objectif de la journée

Cette journée a pour objectif de faire émerger les formes de représentations souhaitées par les artistes du département pour siéger dans le contrat de filière 2027-2030. Cela passe par la compréhension du contrat de filière actuel, l'identification des dynamiques sur le territoire, des temps de discussion partagés, la mise en commun des idées et rencontrer de nouveaux.elles artistes souhaitant rejoindre le groupe de coordination.



## Définition d'un contrat de filière

C'est un contrat dans lequel l'État, la Région et les professionnel·les du secteur s'accordent sur une politique culturelle régionale : Comment ensemble voulons-nous soutenir, structurer et développer le secteur des arts visuels dans notre région ? Depuis quels enjeux axerons-nous les actions et financements ? C'est un outil pour avancer dans une direction choisie ensemble, au niveau régional.

## Enjeux pour les artistes

Jusqu'à présent les artistes ne font pas partie des signataire.trices du contrat de filière. Seules les structures (diffuseurs, collectifs, associations, etc.) et les administrateur.ices se retrouvaient pour l'écrire. En participant on espère des financements plus adaptés aux besoins locaux, et une meilleure compréhension entre administrateur.ices, structures culturelles et artistes de nos pratiques et besoins respectifs.

*Pour aller plus loin, voir l'annexe « Documents relatifs au contrat de filière », page 33.*

## Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026

Les principes fondateurs :

La liberté de l'expression artistique et les droits culturels des personnes

Un modèle économique de non rentabilité

L'équité territoriale

La solidarité entre les acteur.ices

L'horizontalité des relations entre tous·tes les acteur·ices

Une culture de travail commune respectant les conditions socio-économiques de chacun·e et impliquant tous·tes les acteur.ices

Le droit à l'expérimentation

L'évaluation des actions et des dispositifs menés

Des stratégies de résilience intégrant la transition écologique



## Les objectifs du contrat en trois axes

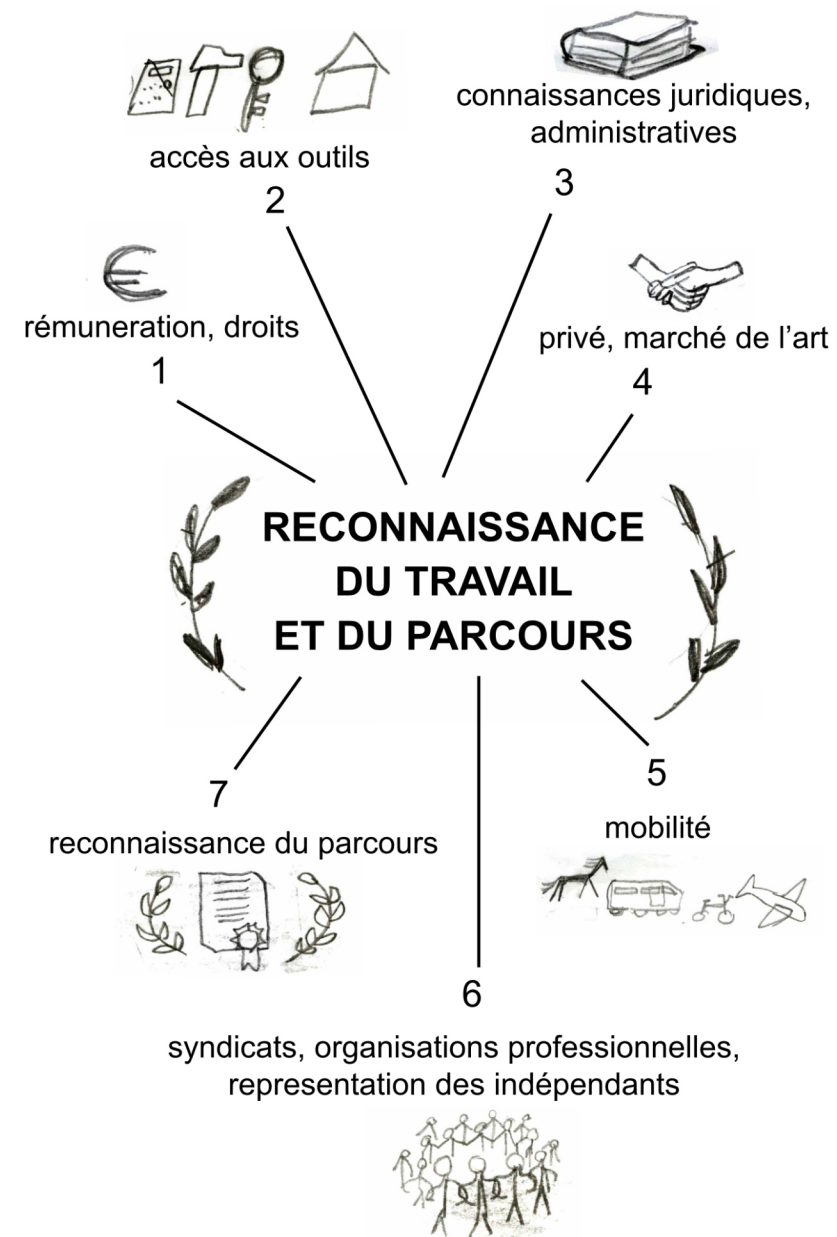


Schéma Axe 1, affiche papier, 100x150 cm

### 1. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels :

La consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes

L'accès des artistes aux outils de professionnalité

Une connaissance partagée par tous.tes les acteur.ices de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création

Le développement de collaborations avec les acteur.ices du secteur privé et du marché de l'art

Le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale

La représentation professionnelle régionale des artistes auteur.ices et des indépendant.es

La reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière

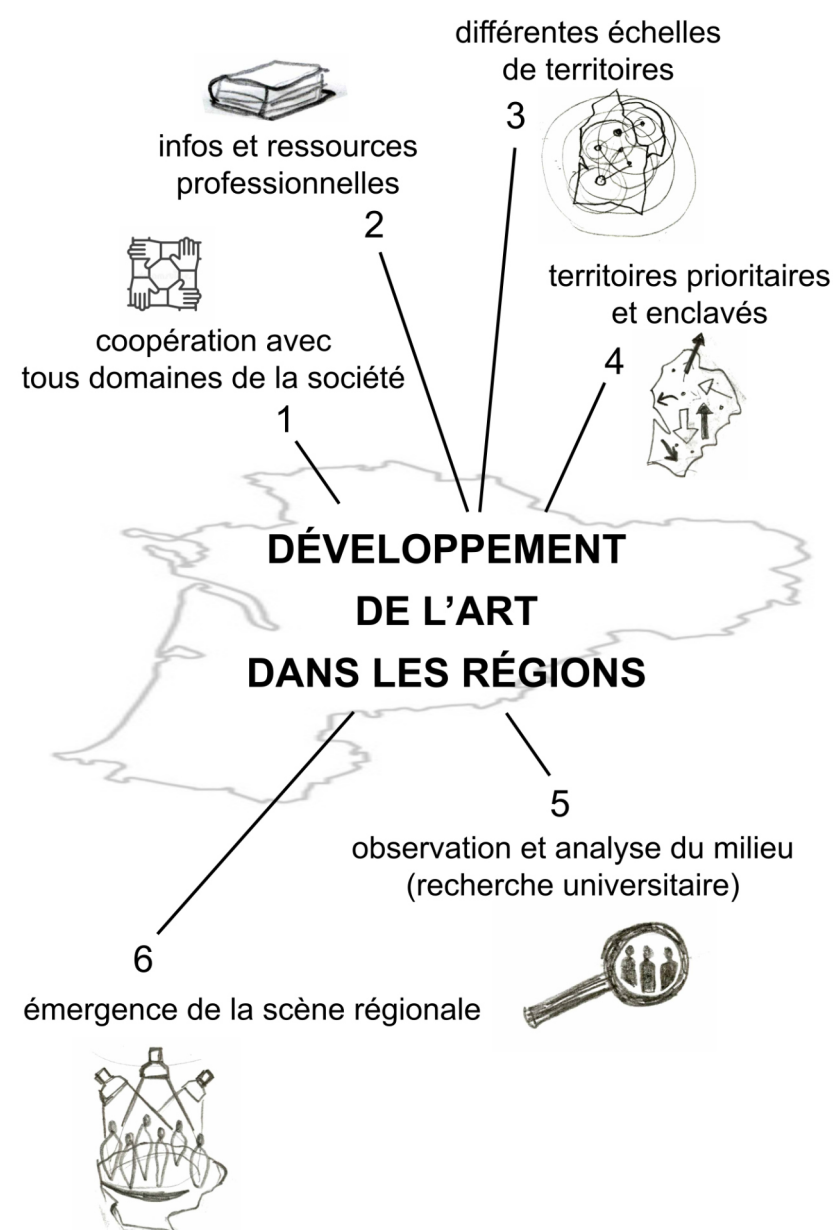


Schéma Axe 2, affiche papier, 100x150 cm

## 2. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région

Coopération entre les acteur.ices de la filière et avec les autres secteurs d'activités

Accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles

Meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local

Attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés

Appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire

Soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

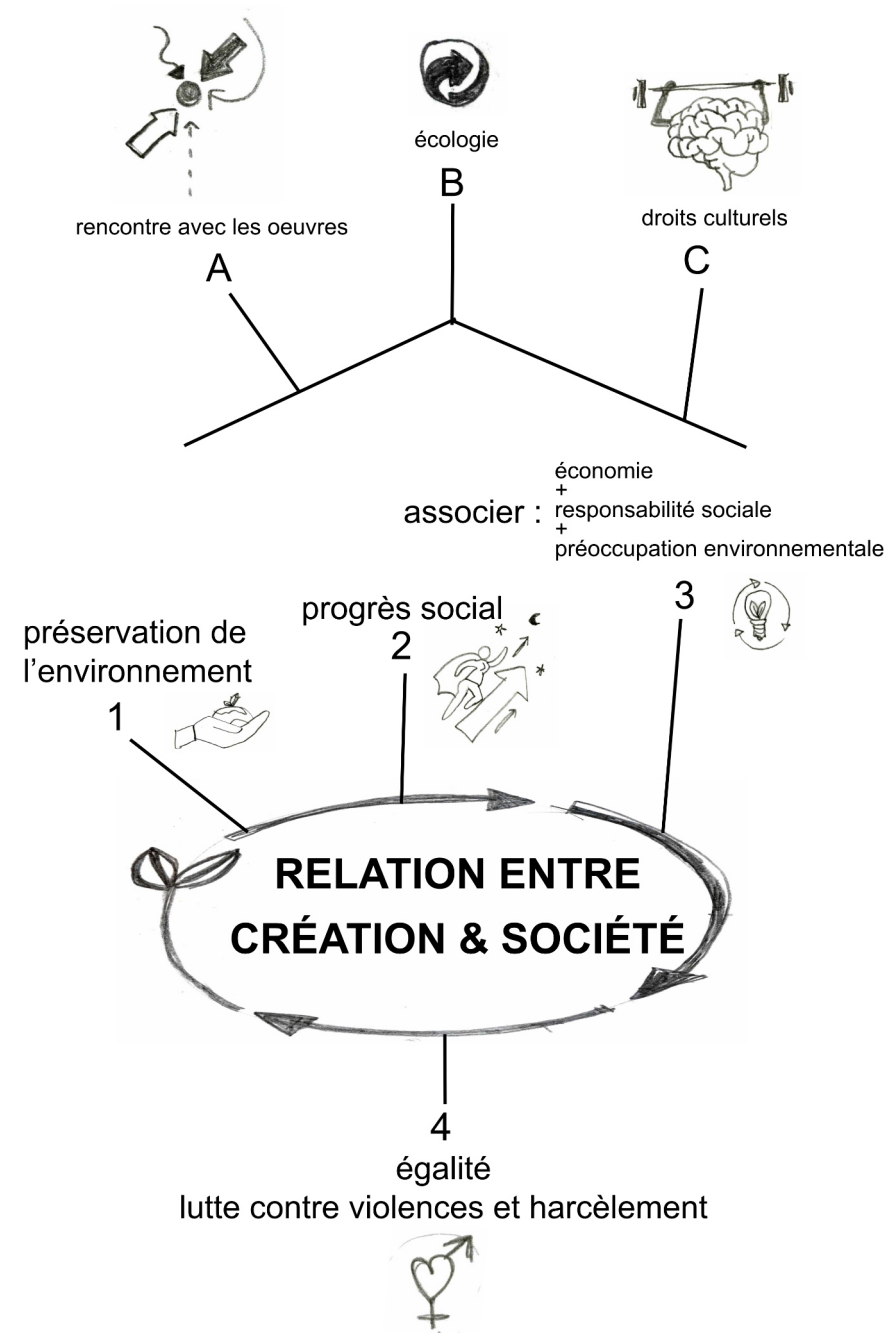


Schéma Axe 3, affiche papier, 100x150 cm

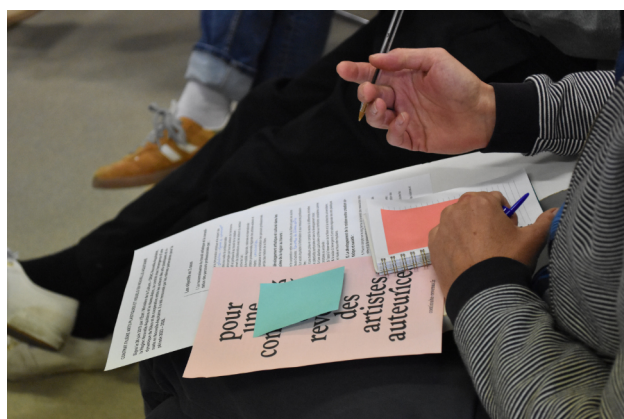
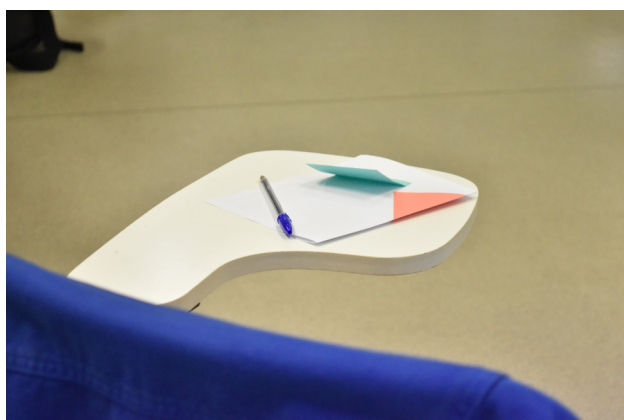
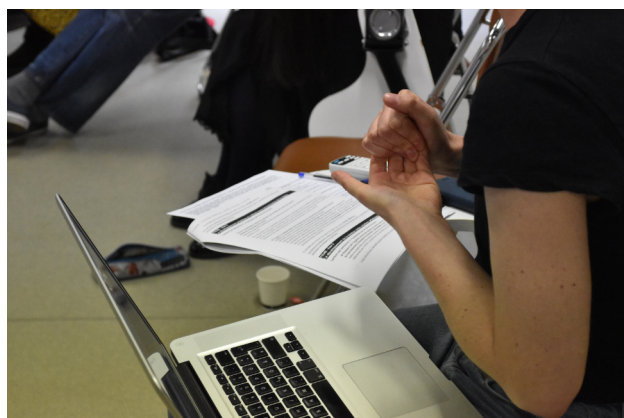
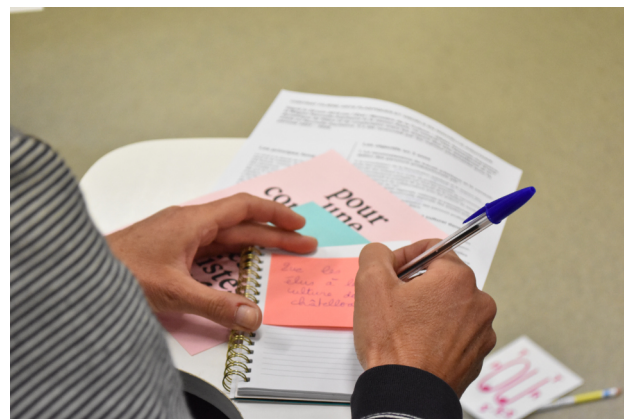
### 3. Le développement de la relation entre création artistique et société

Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement

Prise en compte de la nécessité du progrès social

Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale

Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels



## Propositions des artistes à la lecture des axes du contrat de filière

### PROCÉDÉ

*À la lecture de chaque axe, les participant.es ont été invité.es à noter sur des post-it les actions qui leur paraissent nécessaires à porter au sein du prochain contrat de filière. Ces notes individuelles sont ici synthétisées et regroupées par thématiques.*

### Opportunités de travail

- Renforcer les collaborations entre artistes et recherche universitaire
- Obliger l'application du 1 % artistique, notamment par des sanctions en cas d'inexécution
- Faire employer des artistes par les collectivités
- Appliquer des quotas minimum dans la programmation et l'achat d'artistes locaux.les par les institutions
- Exiger que les créations d'œuvres d'ampleur s'appuient sur des partenariats locaux
- Favoriser le travail des artistes locaux.les
- Doter Astre d'une mission de réflexion sur la relation entre les acteur.ices des arts visuels et les acteur.ices sociétaux.les
- Rendre plus accessible l'accès au diffuseur.euses et aux opportunités d'exposition, notamment par des rencontres entre elle.eux et les artistes
- Développer des liens entre artistes et instituts médico-social, entreprises ou autres acteur.ices privé.es, avec une reconnaissance du travail artistique
- Créer un média polymorphe pour visibiliser les travaux d'artistes
- Remédier à la mainmise du privé sur la création, qui formate l'art
- Faciliter l'accès à la reconnaissance des artistes émergent.es
- Traiter de l'impact de l'IA sur la création artistique

## Soutien matériel

- Aide à la mobilité en milieu rural
- Penser collectivement les questions de transmission : qu'en est-il des pièces réalisées et des œuvres en devenir, lorsqu'on est un.e vieil.le artiste ?
- Faciliter l'accès à des espaces d'ateliers par :
  - des atelier-logements dans les établissements scolaires,
  - des ateliers à bas-coûts et sur le long terme
  - centraliser l'information sur les ateliers disponibles
- Soutenir la proposition de loi pour la continuité des revenus
- Valoriser les temps de recherche et de création :
  - en ne conditionnant pas systématiquement les dispositifs (résidence, etc) à des temps de médiation
  - en évitant l'« étiquetage » d'un.e artiste à une pratique (ex. un style ou des intervention EAC)
  - en centrant les projets sur leur réalisation plutôt que le montage de dossiers
- Pour des raisons notamment écologiques, soutenir davantage la diffusion et la circulation des œuvres déjà réalisées :
  - en proposant aussi des aides à la diffusion
  - en sortant du modèle d'exposition « one shot »
- Valoriser le rôle de la médiation culturelle en rémunérant et identifiant les temps de rencontres entre artistes et médiateur.ices
- Pour les projets de coopération allouer des aides et des budgets pour le montage de dossiers
- Prévoir une rémunération pour chaque étape de travail :
  - pour les appels à projets émanant d'une collectivité, et donnant lieu à une exposition,
  - pour les expositions impliquant un volet pédagogique
- Alléger le montage des dossiers en basant systématiquement les budgets sur les barèmes Astre
- Pour que les droits des artistes et les barèmes de rémunération soient appliqués :
  - Mieux les définir et les visibiliser auprès des lieux de diffusion et de collectivités
  - Établir une cartographie des employeurs s'engageant à les respecter
  - Encourager les partenaires financiers à en faire une obligation
- Affiner la calculatrice de Astre

## Accès à l'information

- Informer les artistes des décisions politiques qui les concernent (ex. budgets, CER)
- Organiser des lectures de portfolio à destination des plasticien.nes
- Former les partenaires sociaux (CAF, France travail, ....) au statut d'artistes-auteur.ices
- Former les étudiant.es en art à l'environnement et aux outils administratif, juridiques, comptables de notre secteur
- Rendre accessible l'environnement et les outils administratifs, juridiques et comptables des artistes tout au long de la carrière par :
  - des espaces ressources identifiables (recensés dans des cartes, annuaires, ...)
  - des outils et réunions d'information,
  - de la formation professionnelle,
  - un site « kit de survie des artistes » et/ou un forum regroupant les questions des artistes, les outils existants, etc.)
- Créer un annuaire des artistes-auteur.ices
- Recenser et rendre lisible l'ensemble des partenaires avec lesquels peuvent travailler les artistes :
  - les résidences et leurs spécificités (ex. résidence duo artiste-scientifique, résidence en entreprise, etc.)
  - ateliers partagés
  - centre ressource
- Simplifier les appels à candidature, afin de réduire le travail non rémunéré lié au montage de dossiers
- Besoin de personnes référentes réellement disponibles pour :
  - faire le lien entre toutes les partenaires, en s'appuyant sur une connaissance approfondie du terrain
  - être informé.e et accompagné.e sur le montage de dossier
- Rendre accessible aux artistes les travaux universitaires portant sur leur secteur en :
  - informant sur les lieux où voir le résultat
  - dotant Astre d'une mission de veille et d'observation reliée aux UFR
- Renforcer l'information sur ce qui existe en zones prioritaires et milieu rural (aides, informations, ateliers disponibles, etc.)
- Informer les artistes sur les matériaux, dans une perspective écologique et sanitaire
- Proposer des solutions pour réduire l'impact écologique lié au transport des œuvres

## Politique

- La structuration de notre secteur est adossée au politique, or :
  - nos intérêts divergent
  - notre travail peut être utilisé comme une communication territoriale
  - il est nécessaire de courtiser d'autres milieux pour accéder aux outils et à la carrière
- Attribuer des droits décisionnels aux artistes-auteur.ices quant à l'acquisition d'œuvre et l'attribution de bourse
- Exiger la participation des distributeur.ices de budgets aux temps décisionnels (ex. SO-DAVI, rencontres d'Astre)
- Intégrer un duo paritaire d'artiste au sein de Astre, comme représentant.es des professions indépendantes
- Inciter les élu.es à rencontrer les artistes pour comprendre leurs besoins (comme exposer, travailler pour des commandes publiques ou intervenir dans les écoles)
- Instaurer une sorte de « barreau des arts » au niveau régional
- Mettre en place des évaluations systématiques pour les structures ayant fait l'objet d'un signalement VHSS





# Échanges et propositions sur les formes de représentation

## PROCÉDÉ

*Par petits groupes, les artistes répondent à une série de questions (voir annexe page 37) pour déterminer la façon dont ils veulent s'organiser collectivement en Vienne et porter leur idée à l'échelle régionale. Par la suite une restitution est faite à l'ensemble des groupes.*

*Attention, ces notes individuelles sont à considérées comme telles et non comme le résultat d'une discussion et d'un accord collectif. En revanche, elles peuvent servir d'amorce aux artistes en vue de débattre et de formuler des propositions collectives au niveau local et régional.*

## Gouvernances désirables

### Constat territorial :

La taille de notre région produit une absorption des petits territoires par les grandes villes, et une difficulté à accéder aux services régionaux (cf. conseiller artistique indisponible). Il faut veiller à décentraliser. En Vienne, l'interconnaissance est faible et les lieux institutionnels ne créent pas de synergie locale. Il faudrait augmenter la fréquence des rencontres entre artistes et structures.

### Formes de représentation :

- Créer un réseau officiel de partage d'information
- Organisation de rendez-vous présentiel pour 1/2 à 1 jour complet.
- Importance d'avoir plusieurs référents.es locaux.les
- Prévoir des indemnités pour les référent.es et porte-paroles

## Expériences collectives passées

| Expérience                                                                                                                             | Avantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Inconvénients                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Regroupements d'artistes</b><br>(collectifs, ateliers partagés, expo de groupe, société d'auteur.ices, syndicat, couple d'artistes) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage et mutualisation des savoirs, informations, compétences, outils et points de vue.</li> <li>- Entraide, remise en question, rencontre, réseautage et sortie de l'isolement.</li> <li>- Création d'un rapport de force (face au ministère par exemple)</li> <li>- Fonctionnements qualitatifs : un.e « chef.fe d'orchestre » pour coordonner le groupe et des rdvs en présentiel plutôt que des échanges numériques.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrainte dans ses choix et positionnements : dilution du point de vue, nécessité du consensus, adaptation aux normes juridiques</li> <li>- Fonctionnement bénévole implique des difficultés à un engagement égal et pérenne (notamment liées aux manques de moyens humains et matériel, à l'épuisement)</li> <li>- Tension entre dynamique compétitive et dynamique collective, allier intérêt personnel et collectif</li> <li>- Inertie dans la prise de décision</li> <li>- Mise sous silence des problématiques, produisant leur répétition sur le long terme.</li> </ul>                                                                                                                                                         |
| <b>Engagements associatifs</b>                                                                                                         | <p><u>Fonctionnements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des rôles de chacun.es</li> <li>- Hiérarchie, avec une présidence et une direction de projet ou une autorité naturelle liée à l'expérience.</li> <li>- Distinction entre projets portés par les bénévoles et ceux portés par les salarié.es.</li> <li>- CA qui soit horizontal et décisionnaire, avec des réunions 3/4 fois par an</li> <li>- Prise de décision par vote majoritaire, avec échanges préalables exposant les attentes de chacun.es et la recherche de consensus.</li> </ul> <p><u>Apports</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de nouvelles perspectives et outils de pensées</li> <li>- un accès à de la formation et à des lieux d'exposition</li> <li>- rencontre d'autres artistes</li> </ul> <p><u>Rapports aux autres</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de convivialité et d'amusement dans le travail</li> <li>- Temps informels</li> <li>- Soins à l'accueil des nouveaux.lles</li> <li>- Fonctionnement en binôme</li> </ul> | <p><u>Problèmes matériels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centralisation sur Paris, lorsque échelle nationale</li> <li>- Distances, notamment lorsqu'on habite en ruralité</li> </ul> <p><u>Rapport à l'autre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phénomènes de groupe, jalousie, sentiments de (il)légitimité, leadership</li> <li>- Dépendance à des entités « hors sol »</li> <li>- Déséquilibres et inégalités des rôles</li> <li>- Mauvais accueil des nouveaux.elles</li> </ul> <p><u>Difficultés à</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir la dynamique dans le temps</li> <li>- renouveler la gouvernance</li> <li>- s'ouvrir à de nouveaux projets</li> <li>- garder distinct le rôle des salarié.es</li> </ul> |
| <b>Entreprise</b><br>(résidence, travailleur.euse indépendant.es)                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Financements privés</li> <li>- coordination entre des acteur.ices différent.es</li> <li>- Compagnonnage art-entreprise plus fort que du one-shot</li> <li>- Soutien moral</li> <li>- Rôle dédié à chacun.e, missions claires et planifiées</li> <li>- Dynamique industrielle et commerciale, dont pourrait s'inspirer les arts visuels notamment en ayant des modèles économiques types Scop et des agent.es représentants les artistes.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de reconnaissance</li> <li>- Légitimité d'un microprojet</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Communauté maritime</b>                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager un but commun</li> <li>- De nombreuses rencontres permettant de sortir de l'isolement, s'enrichir de l'altérité, et de « faire famille ».</li> <li>- Système hiérarchique, basé sur les compétences, notamment en distinguant les professionnels des bénévoles, ainsi que société et association</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## **ANNEXES**

24 avril 2026  
de 10h à 17h

Châtelleraut  
Centre d'art, École d'art de Châtelleraut

# CONCERTATION DES ARTISTES-AUTEUR.ICES DE VIENNE

*Contrat de filière Arts Visuels  
NOUVELLE AQUITAINE*



Sur inscription  
<https://urlr.me/Gnv6eu>

Centre d'art, École d'art de Châtelleraut  
12 rue de la Taupanne  
86100 Châtelleraut

CONCERTATION  
DES ARTISTES-AUTEUR.ICES  
DE VIENNE

Nouvelle Aquitaine

## Programme de la journée

À Châtelleraut, vendredi 24 avril 2026 de 10h à 17h

Au Centre d'art contemporain de Châtelleraut  
12 rue de la Taupanne, 86100 Châtelleraut.

À prévoir : pique-nique pour l'auberge espagnole du midi. Prévoyez vos boissons, mets sucrés et salés

**10h** - Accueil avec café et gourmandises

**10h30** - Introduction : présentation des artistes de la concertation et des partenaires pour l'organisation de cette journée.

**11h** - Lecture collective du contrat de filière Arts visuels de Nouvelle-Aquitaine et des 3 thématiques :

- La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels
- Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région
- Le développement de la relation entre création artistique et société

**12h30** - Repas du midi en auberge espagnole

**14h** - Travail en petits groupes

Tour de table

Questions thématiques :

- Quelles expériences de formes collectives ? (personnelles et professionnelles)
- Quelles propositions collectives souhaitées sur le territoire de la Vienne ? (gouvernance locale vers le régional, répartition géographique sur le territoire, canaux de communication)

**15h30** - Pause

**15h45** - Synthèse des travaux de groupe et de la journée

**17h** - Fin de la journée

Cette rencontre est organisée avec le soutien du Centre d'art, École d'art de Châtelleraut.  
Cette action s'inscrit dans le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023 - 2026 porté par l'État / Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre, réseau régional arts plastiques et visuels.

Plus d'informations :  
[concertation.aa.na@gmail.com](mailto:concertation.aa.na@gmail.com)

Centre d'art, École d'art de Châtelleraut  
12 rue de la Taupanne  
86100 Châtelleraut

## CONTRAT FILIÈRE ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Signé le 28 juin 2018 par l'Etat / Ministère de la Culture – DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et le réseau Astre, ce contrat vise l'émergence d'une dynamique de filière et de coopération entre les acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine. Il a été renouvelé par les mêmes partenaires pour la période 2023 – 2026.

### Les principes fondateurs

Le droit à la liberté de l'expression artistique et de création, dans la diversité de ses formes, comme des droits culturels des personnes.

Un modèle économique de non rentabilité que la nature même de ces projets implique.

L'équité territoriale comme fondement à un aménagement régional soucieux du développement culturel, social, économique de tous les territoires dans le respect de la spécificité de ces territoires et de leur complémentarité.

La solidarité entre les acteurs des arts plastiques et visuels par la coopération des acteurs à toutes les échelles territoriales.

L'horizontalité des relations entre tous les acteurs, quel que soit leur rôle dans l'écosystème et leur échelle d'actions, s'appuyant sur la reconnaissance mutuelle du travail propre à chacun.

La consolidation d'une culture de travail commune basée sur le respect des cadres socio-économiques dans lesquels se déploient les activités et la concertation entre les représentants des différentes parties prenantes.

Le droit à l'expérimentation en termes de pratique, de méthodologie et d'organisation. Ce droit s'accompagne d'une évaluation des actions et des dispositifs menés.

L'intégration de stratégies de résilience pour prendre en compte la transition écologiques dans l'ensemble de la filière.

### Les objectifs en 3 axes

#### I. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels par :

- 1/ la consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes ;
- 2/ l'accès des artistes aux outils de professionnalité ;
- 3/ une connaissance partagée par tous les acteurs de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création ;
- 4/ le développement de collaborations avec les acteurs du secteur privé et du marché de l'art ;
- 5/ le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale
- 6/ la représentation professionnelle régionale des artistes-auteurs et des indépendants ;
- 7/ la reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière.

#### II. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région au travers :

- 1/ de la coopération entre les acteurs de la filière et avec les autres secteurs d'activités ;
- 2/ d'un accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles ;
- 3/ d'une meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local ;
- 4/ d'une attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés ;
- 5/ l'appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire ;
- 6/ le soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

#### III. Le développement de la relation entre création artistique et société :

- 1/ Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement
- 2/ Prise en compte de la nécessité du progrès social.
- 3/ Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale.  
Par exemple :
  - nouvelles modalités de rencontre avec les œuvres ;
  - enjeux écologiques dans les stratégies de gestion des activités du secteur ;
  - droits culturels, inclusion et participation de toutes les personnes à la vie culturelle.

- 4/ Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

## DOCUMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE FILIÈRE À TÉLÉCHARGER

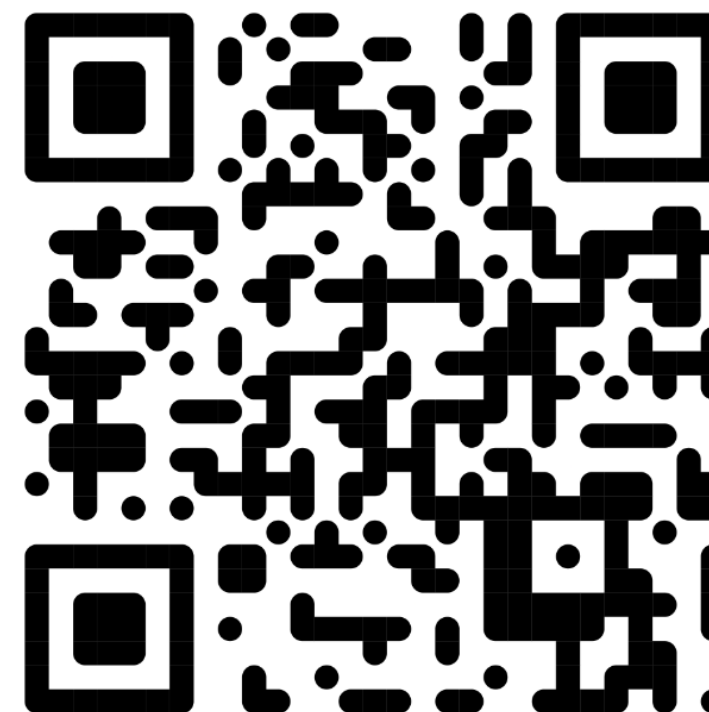
Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023-2026

L'annexe du contrat de filière 2023-2026 : programme d'actions

Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2018-2020

La convention d'application 2018

L'annexe de la convention : actions 2018



<https://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/presentation/>

(Téléchargement des documents en bas de page)

# POST-IT

## Propositions brutes, avant synthèse

### Opportunités de travail

- Renforcer les liens entre recherche universitaire et secteur des productions artistiques
- Comment faire collaborer artistes indépendants et universités ?
- Obliger la loi du 1% artistique
- Obliger l'application de la loi concernant le 1% artistique ou mettre à l'amende les institutions qui sont dans l'évitement.
- Artiste devient employé de la collectivité
- Quotas ? Programmation/ achat d'artistes locaux par les institutions (centre d'arts, musées, FRAC, arthothèque)
- (Plus de) programmation d'artistes locaux (débutant.es, émergent.es) par les lieux labellisés
- Pour la création d'œuvre d'ampleur demande de création sur le territoire avec des partenariats du territoire
- Lors d'une exposition (exemple œuvres monumentales) demande d'œuvre dans un autre territoire, création dans son propre atelier puis transport puis montage dans le lieu alors qu'avoir un lieu de création (résidence créa) avec les personnes du territoire
- Astre devrait s'emparer de cet enjeu majeur : quelle relation entre les acteurs des arts visuels et les acteurs sociétaux ?
- Développer des rencontres entre artistes et diffuseurs
- Accéder aux centres d'art pour y exposer
- Il serait intéressant de développer davantage de liens entre artistes indépendants et institutions du médico-social
- Entrée des artistes indépendants dans la sphère des entreprises
- Comment collaborer avec les acteurs privés (non-institutionnel) Et la reconnaissance du travail avec ces acteurs
- Création d'un média (polymorphe) qui visibilise des artistes indépendant.es
- Grand renforcement du milieu privé avec beaucoup de fondations qui segmente la création = palier au constat appauvrissement du monde de l'art
- L'accès de la reconnaissance pour les artistes émergents est dur.
- IA Quid ? Va-t-il manger la création ou le fait que les artistes [illisibles] ?
- IA mange les métiers de la création de professionnalise

### Soutien matériel

- Difficultés d'accès à la mobilité en ruralité, malgré la prévalence de ces espaces dans l'art contemporain
- Question de vieux artistes. Quid de la transmission des potentialités de l'atelier et quid de la collection d'une œuvre d'une vie.
- Mettre en place des ateliers-logements dans les établissements scolaires de toute la région. [Ps → PPI Région NA 2028]
- Développer une politique de mise à disposition sur la durée d'ateliers (mise à disposition ou loyer symboliques)
- Aide atelier partagé ou non (ex. logiciel qui reprend la liste des ateliers)
- Vers une continuité des revenus
- Absence de résidence de création seule (sans médiation) [illisible] médiation est devenue condition sine qua non pour penser une œuvre/ une action [illisible] jamais soutien à la création uniquement
- Attention à l'étiquetage d'un.e artiste à une pratique (ex. EAC ou avoir un style) → comment y échapper quand c'est une demande des structures
- Problème de diffusion des œuvres déjà réalisées, toujours aide à la création non à la diffusion
- Environnement/ écologie : sortir du modèle des expositions « one shot » et développer/ soutenir leur circulation.
- Appui du rôle de la médiation culturelle et de l'importance de la présence des médiateurs culturels dans les lieux de diffusion.
- Que ces temps de rencontre entre artistes et médiateurs soient valorisés (rémunération identifiée)
- Mise en place de coopération oui bien sûr.
- Quel budget ? Qui aide ? Car nous sommes sur la création de montage de dossier.
- Rémunération : Faire en sorte que les appels à projets avec expo des collectivités comporte une rémunération pour toutes les étapes. Exemple : département 86
- Projet expo avec projet pédagogique : l'expo perso payée seulement droits présentation. Accrochage expo du projet pédagogique : non payé
- Je suis d'accord avec Gilles. Je demande les sous chapeautés par Astre grâce à la calculatrice Astre. C'est un bel idéal. Qui n'existe pas vraiment pour l'ensemble des précaires et nos méthodes de travail. Je fais

le taf pas sa projection conceptuelo-financière sur papier.

- Les droits de monstration/ présentation, qu'ils soient mieux repérés et définis. Peu de lieux les connaissent et appliquent
- Diffusion rémunération aux collectivités lieux expo
- Diffusion droits des artistes
- Carte/ signataire engagement ?
- Les partenaires financeurs doivent obliger les structures à appliquer les tarifs préconisés par le référentiel Astre.
- Rajouter sur calculatrice pour exposition collective.
- Droit de monstration trop simplifiés

Exemple: grosse [illisible] installation 120euros → trop peu / [illisible] prix de 1 peinture

### Accès à l'information

- Souvent les décisions, les financements ne sont pas connus des artistes des artistes
- Informer plus largement les Artistes-Auteurs des conséquences de la mise en place du CER
- Lecture de portfolio → se fait en cinéma, en photo lors des festivals/ événements rencontre entre professionnels et artistes
- Information/ formation sur le statut d'artiste-auteur.ice pour France Travail, CAF, ... vers des interlocuteurs dédiés.
- Accompagnement des « jeunes » artistes-auteurs autour des cadres légaux, administratifs et juridiques. Un espace ressource identifié
- Améliorer la formation (compta, statut, facturation, fiscalité) dans les écoles, notamment sur l'existant (ex. Fraap, CAP)
- Développer des formations pros concernant le statut d'artistes-auteurs dans les écoles d'art
- Faire un [illisible] réactualisé du site « kit de survie des créatifs » → énormes ressources d'infos pour s'en sortir professionnellement en tant qu'artiste
- Un vrai annuaire forum-carte centre d'infos. Trop d'initiatives isolées peut-être. Qu'est-ce qui nous lie ?
- Accompagnement sens large (facturation, lecture de contrat, ...)
- Outils/ réunion d'information de formation sur la comptabilité / + connais-

sance formation de l'environnement administratif et juridique

- Accès équitable et plus lisible à l'information et aux ressources professionnelles (site/forum) → rassemblant diverses questions
- Annuaire des artistes
- Liste des lieux qui coopèrent avec les artistes. Rendre plus visibles ces derniers lieux.

Ex : il existe des résidences en duo artistes + scientifiques

- Il existe des résidences (PLP) dans les lieux de production marchands
- Dans un territoire enclavé/ prioritaire liste des différents partenaires possibles (ateliers partagés/ mutualisé. Ressources possible. Etc)
- Une simplification des appels à candidature, exemple CC&T pour ne pas imposer une montagne administrative (frein) aux artistes non rémunérés à l'étape de candidature
- Comment rencontrer le conseiller artistique Mr Bordas de la Vienne
- Conseiller Drac Arts Plastiques.
- Personnes référentes pour les politiques/ collectivités/ lieux – institutions

Manque une personne référente dans le temps. Créer du lien – connaissance du terrain

- Personne référente ? Quand on a projet à monter, avec qui on peut se faire renseigner et accompagner ?
- Territoires sans relation avec les centres décisionnels. Absence de conseiller artistiques (Mathieu Bordas sympa mais invisible)
- Pas assez de représentant des institutions sur le terrain (DRAC, Région NA, Agglo, Ville)
- Un.e conseiller.e DRAC Arts Plastique pour (ex) Poitou Charente
- Qui/ comment organiser les rencontres entre acteurs/ secteurs éloignés. Personne référentes/ ressources ? Dans la durée.
- Recherche universitaire comment on peut voir les résultats ? Qui sont les « audiences » ?
- Doter les relais ressources Astre d'une mission d'observation et/ou de veille relié aux UFR
- Que les artistes auteurs aient une meilleure connaissance des aides concernant les territoires prioritaires ainsi que ruraux

- Aide à la prévention, à la connaissance des matériaux moins impactants
- Transport d'œuvres moins impactants écologiquement

### Politique

- L'accès aux outils, à la carrière est finalement souvent lié à un ensemble de prérequis et méthodes courtoises loin de l'art
- Divergence d'intérêts politiques Artistes
- Nous ne sommes pas des communicants au service de l'image du territoire
- Je crois que nous aurions grandement intérêt à nous structurer dans un modèle moins cousin du politique
- Donner des droits décisionnels aux artistes-auteurs ! Attribution de bourses, acquisition d'œuvre
- Que les distributeur.ices de budgets soient présent.es dans les moments décisionnels (ex. SODAVI, rencontre d'Astre)
- 2 AA, 1 femme et 1 homme doivent siéger au sein du réseau Astre au titre de représentant.es des professions indépendant.es
- Que les élus à la culture souhaitent nous rencontrer pour connaître nos besoins : exposer, avoir une commande publique, intervenir dans les écoles
- Avoir l'équivalent du « barreau des arts » au niveau régional
- Mettre en place des évaluations systématiques pour les structures dont un signalement VHSS a été déposé par une personne ou un groupe.

### Non utilisés

- Rencontre avec les publics → S'appuyer sur les lieux existants Artothèques
- Développement et coopération avec l'existant Événements Rencontre/ festival
- Tension entre répondre à un besoin singulier et ce qui existe déjà → contexte budgétaire
- Cela me fait penser aux tiers-lieux art/société : montée de l'idéologie RN d'où renfermement de l'activité artistique dans sa bulle pour continuer
- L'artistique devrait toujours avoir été

l'endroit de sentir les vents. Comment fonctionner dans un climat d'intolérance comme un avis

- Dans quelle société voulons-nous vivre ? Dans quelle société vivons-nous ?
- Rapport Art/ société, publics... Des publics hélas BFMisés un recul des publics dans les structures (cinéma, livre, bibliothèques, art, ...) au profit du mise en spectacle et d'une jouissance immédiate.
- Facturation Artiste → remise de 100 % du montant non rémunéré lors d'une action auprès d'un lieu - collectivité
- Comment augmenter les audiences locales ? Accès infos pour les publics ?
- De beaux principes mais déconnectés de la vraie réalité des pratiques des diffuseurs y compris institutionnels

# GROUPE

## ARTISTE

### Temps 1 - Tour de table et interconnaissance (20 minutes)

- Nous vous proposons tout d'abord de faire un tour de table pour vous présenter brièvement - présentation de chacun·e (nom, lieu, activité)

### Temps 2 - Les formes de regroupements collectifs connues (30 minutes)

- Quelles sont vos expériences passées ou présentes autour d'engagements collectifs, dans vos vies professionnelles et/ou personnelle ?  
(organisation du groupe, façon de prendre les décisions, etc.)
- Quels étaient les points positifs et les points négatifs de ces formes collectives ?  
Quelles améliorations seraient/auraient été possibles ?
- Pouvez-vous lister les formes de gouvernance\* dont vous avez la connaissance, leurs avantages et inconvénients.

\* Gouvernance: «Manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités d'un pays, d'une région, d'un groupe social ou d'une organisation privée ou publique.» (définition de l'office québécois de la langue française)

### Temps 3 - Une gouvernance des artistes-auteur·ices désirable pour la représentation départementale et régionale. (40 minutes)

- Quelle sont les spécificités et les diversités artistiques du département ?  
(géographies, modèles économiques, difficultés, etc.)
- Quelles façons de recueillir et de porter les besoins, idées et revendications seraient pertinentes ?
- Quelles formes de gouvernance seraient souhaitables de l'échelle départementale vers l'échelle régionale ?

# GROUPES

## Notes brutes concernant les formes de représentations adaptées à la Vienne

### Expériences passées

G1

| Expériences                                           | Positif                                                                                                                                             | Négatif                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Collectif d'artistes et ateliers partagés             | - Partage de vue, d'information, de regard<br>- Sortir de l'isolement<br>- Être plus fort.es, pousser plus de portes<br>- Remise en question de soi | - Inertie dans la prise de décision,<br>- Dilution du propos/ point de vue<br>- obligation de compromis ( le compromis peut etre avantageux) |
| Vie en couple d'artistes                              | - Aucune mise à la mise en concurrence<br>- Partage de savoir, compétence, s'aider à différents niveaux                                             | - Bénévolat : Difficile à tenir sur le temps. Manque de moyens humains et matériel → épuisement                                              |
| Expos de groupe                                       | - Mutualisation/ partage des outils et savoirs<br>- Réseaux et rencontres                                                                           | - Problématique dans les différences d'implications<br>- Problématiques de l'espace.                                                         |
| Société d'auteurs d'art visuel<br>Syndicat d'artistes | - Agissement avec le ministère et une puissance de négociation                                                                                      | - Trop juridique, les normes juridiques qui décident de la prédominance dans nos choix                                                       |

G2

| Expériences                                                                                                                                                                                           | Positif                                                                                                                                                                                                                                                                                | Négatif                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Communauté maritime<br><br>→ système hierarchique basé sur la compétence<br>Professionel/ bénévoles<br>→ Structure bicéphale<br>Société ?/ association. AG<br>Gestion assez informelle mais classique | Avoir un but commun<br>Bcp de rencontres<br>Sortir de l'isolement<br>S'enrichir de l'autre<br>Intégrer le point de vue de l'autre<br>- « famille »                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                         |
| Secteur asso<br>- médico social<br>- cinéma<br>- Pate au beurre (indé. Rému.)<br>- Pscho<br>- Maison atelier (collectif artis)                                                                        | Chacun.e une place<br>- Outils de pensée<br>- Hierarchie (présidence + directrice de projet)<br>- Binomes<br>- convivialité<br>- autorité naturelle basée sur l'expérience<br>- accueil des nouveaux.lles<br>- Mettre du jeu dans les activités<br>- Temps informels<br>- L'entre deux | - ARS hors sol → sujet entreprise<br>- Phénomènes de groupe<br>- Jalousie<br>- Leadership<br>- Inégalité des places attribuées<br>- Déséquilibre<br>- Mauvais accueil<br>- Pb de légitimité<br>- Pb de renouvellement de la gouvernance |
| L'atelier d'Art de France. Asso                                                                                                                                                                       | Voir autre chose<br>- Formation                                                                                                                                                                                                                                                        | - Echelle Nationale Paris<br>- Distance trop grande                                                                                                                                                                                     |
| BLOC Nouvelle asso pour obtenir des sub<br>asso ouverte                                                                                                                                               | - Rencontre d'autres artistes<br>- Lieu d'exposition                                                                                                                                                                                                                                   | - Éloignement (pb ruralité)                                                                                                                                                                                                             |
| Asso étudiante (photo. 10 pers)<br>Nyktalop Melody                                                                                                                                                    | - Dynamique artistique difficile à tenir sur la durée                                                                                                                                                                                                                                  | - Manque d'ouverture au nouveaux projets                                                                                                                                                                                                |
| Cinéma indépendant                                                                                                                                                                                    | 2 facon de programmer : prog. Directrice + prog. bénévole                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                         |
| Fraap (Caap)                                                                                                                                                                                          | - CA horizontale → décisionnaire<br>- Réunion 3/4 fois par an                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                         |

G2

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ENTREPRISE en tant qu'indépendant.es<br>+ Un rôle dédié pour chacun.e avec une mission claire et planifiée<br>- Un modèle industriel/ une dimension commerciale<br>= c'est ce qui manque dans les arts visuels et plastiques<br>Aller vers une gouvernance coopérative (scop) avec un modèle économique<br>Avoir des agents qui représentent les artistes | - Quand il y a des salarié.es il y a une confusion des rôles avec l'aspect administrateur qui passe à la trappe et seulement qu'uns profitent de l'aspect financier<br><br>COLLECTIF<br>+ Un.e chef.fe d'orchestre collaboratif avec une coordination<br>- Il arrive que des problématiques soient laissées sous silence ce qui est une gestion à court terme et ça revient ensuite<br>Plutôt des rapports directs que du mail ou du visio<br>Améliorations : Nécessite une remise en question personnel pour passer des | niveaux<br>- Réussir à marier cavalier.e seul.e/ l'aspect compétition et la dynamique collective<br>→ Allier intérêt perso et intérêt collectif.<br><br>RESIDENCE artistique en entreprise<br>→ financement privé<br>3 regards différents (entreprise, designer.euse, artiste = coordination à 3)<br>Pb : manque de reconnaissance (-) sauf soutien moral (+)<br>Quelle légitimité d'un micro projet au sein d'une réseau régional<br>+ Compagnonage Art entreprise plus forte qu'un one shot |
| ASSOCIATIF<br>+ Décisions prises à la majorité, avec un temps de discussion qui permet d'entendre les attentes de chacun.e, pour que tout le monde s'y retrouve au mieux.                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

### Gouvernance désirable

**G1** : Inscription dans une grande région, les grandes villes absorberaient les villes et territoires de moindre importance géographique  
→ Dans la continuité, le manque de conseillers artistique pour la région nouvelle Aquitaine  
Forme de gouvernance : Gouvernance tri partite entre les artistes, les institutions et les élu.es représentant.es de la société.  
+ des lieux en dehors des centres d'art établis

**G2:**  
+ Anarchisme, Monarchie parlementaire et constitutionnelle, Sociocratie, Tirage au sort.

G3

Question 3: Comment ne pas trop centraliser ? Ou pas centraliser (pas toujours à la ville centre)  
- Importance d'avoir plusieurs référents.es locaux.les  
- Organisation de rendez-vous présentiel pour 1/2 à 1 jour complet.

Question 2: - Orga temps rencontre à l'initiative autant des artistes des villes que des artistes des campagnes  
- Prendre en compte des dédommagement pour les référent.es ou les portes-paroles  
- Créer un réseau officiel de partage d'information  
- Augmenter les rendez-vous professionnels entre AA et Structures en alternance

Question 1 : Poitiers → Art et Siences → Musique  
→ Photographie  
→ Danse

Faible inteconnaissance en Vienne  
Point critique sur le rôle des lieux institutionnels qui ne créent pas de synergie locale.

**Les artistes pour la concertation**

concertation.aa.na@gmail.com